

Présentation de l'épreuve d'économie-gestion

MODALITÉS D'ÉVALUATION



Modalité : **Épreuve écrite ponctuelle**

Durée : **2 heures**

Coefficient : **1**

Le sujet est constitué d'une **partie documentaire** sur laquelle des questions vous seront posées et d'une **partie de réflexion** où vous devrez traiter d'un sujet d'économie et/ou de gestion.

STRUCTURE DU SUJET



Une première partie : Questionnement reposant sur une situation contextualisée.

Par exemple :

- Définir une notion d'économie ou de gestion.
- Réaliser une explication de texte. Généralement, plusieurs documents sont proposés, il sera nécessaire de replacer chaque document dans son contexte.
- Réaliser un calcul économique.
- Citer des exemples à partir de votre vécu professionnel et en lien avec les questions.

Une seconde partie : Réponse construite et argumentée à une question d'économie-gestion

- Vous êtes libre de choisir un sujet parmi deux sujets proposés.
 - Vous serez guidé(e) pour la structure de la réponse. Par exemple, le travail demandé pourra prendre la forme d'une note, de la préparation d'une intervention orale, d'un document de travail, d'une rédaction d'arguments, d'un article argumenté, d'un argumentaire s'appuyant sur un diaporama..
- Dans la majorité des cas, une composition en deux parties vous sera proposée.

Le travail demandé ne se limite pas à un simple contrôle des connaissances mais vise essentiellement à vérifier votre aptitude à exploiter et analyser des documents et à mobiliser vos connaissances pour répondre à une problématique.

Vous serez donc évalué(e) sur votre capacité à mobiliser vos savoirs, à exploiter et analyser des documents, à rédiger des réponses structurées et à établir le lien entre les domaines de l'économie-gestion et ceux de votre spécialité professionnelle.

Toutes les compétences du programme ne seront pas évaluées pour un sujet donné.

Dans tous les cas, vous devrez prendre appui sur votre formation tant en établissement de formation qu'en PFMP pour répondre aux questions posées.

Les questions peuvent également concerner votre projet professionnel. Ce projet est à construire tout au long de la formation (insertion professionnelle, poursuite d'études, création ou reprise d'entreprise).